

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 29 JANVIER 2016**

N°1 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2015

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Denis GRANDJEAN
M. Roland MASSUDA, Directeur régional de la Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON
M. Lionel VIARD

M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Alain DAUBAS, Délégation régionale EDF, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Daniel BOUCON
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN
M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Denis GRANDJEAN

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs
M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains
Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles
Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC et Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2015.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2015, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 10 MARS 2016

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 10.03.16
Et de la publication le : 10.03.16